Groupement d'Intérêt Public des calanques

Projet de Parc national des Calanques

Le Président à

Eugène CASELLI
Président de la CU MPM
Le Pharo
58 boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Marseille, le 28 novembre 2011

N/REF : GT/VM/2011 - 1135

Monsieur le Président,

Compte tenu des étapes décisives et très techniques restant à franchir dans le cadre de la démarche de création puis de mise en place effective du Parc national des Calanques, l'Assemblée Générale du GIP du 21 novembre dernier, dont notamment la communauté urbaine, a approuvé une ultime prorogation du groupement jusqu'au 31 mars 2013.

Le dossier de prorogation qui sera transmis par le Préfet de Région au Ministère de l'Écologie doit comprendre notamment l'engagement écrit des membres du Groupement à poursuivre leur partenariat. S'agissant des collectivités locales, il s'agit donc de la délibération de l'assemblée délibérante concernée.

Compte tenu des délais extrêmement serrés pour pouvoir accomplir la procédure prévue par les textes, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire part au plus tôt de votre position de principe sur cette décision et de mettre à l'ordre du jour de votre prochaine Assemblée délibérante l'approbation de l'avenant à la convention constitutive et l'autorisation de signer ce dernier.

Dans ce but, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dit avenant que vous voudrez bien me retourner muni de votre signature, après le conseil communautaire correspondant. Je joins également à ce document la délibération correspondante.

Par ailleurs, conformément au budget prévisionnel voté le 21 novembre dernier par le CA, j'ai l'honneur de solliciter pour l'exercice 2012 la contribution financière de la Communauté Urbaine à hauteur de 30 268.54 euros.
Si 2012 sera bien l'année de naissance du Parc national, la contribution demandée auprès des collectivités locales permettra, comme les années passées, d'assurer le fonctionnement courant du GIP, lequel devra - conformément à la convention en vigueur - accompagner la mise en place progressive du futur établissement public, tout au long de 2012.

Je vous remercie à nouveau de votre soutien sans faille sur ce projet et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du G.I.P.
Député- Maire,

Guy TEISSIER

GIP des Calanques
Groupement d'Intérêt Public des Calanques
Parc d'Affaires Marseille Sud - Impasse le Paradou Bât. A4 - 13009 Marseille
Tél : 04 91 72 65 73 - Fax : 04 91 73 23 99 - gipcalanques@gipcalanques.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 28 mars 2012